

Troisième lettre à mon frère sans visage

Autor(en): **Portal, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **26 (1958)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-569330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rabindranath Tagore
L'OFFRANDE LYRIQUE

Traduction d'André Gide.

C'est toi que je veux, toi seul! — que mon cœur le répète sans cesse!
Tous les désirs qui me distraient jour et nuit sont faux et vides, jusqu'au cœur.

Comme la nuit garde cachée dans son ombre l'exigence de la lumière, ainsi de même dans le fond de mon inconscience retentit le cri: C'est toi que je veux, toi seul!

Comme la tempête encore aspire à sa fin dans la paix lorsqu'elle bondit contre la paix de toute sa force, ainsi de même ma rébellion bondit contre ton amour et s'écrie: C'est toi que je veux, toi seul!

Es-tu dehors par cette nuit d'orage, poursuivant ton voyage amoureux, mon ami? Le ciel gémit comme un amant au désespoir.

Je n'ai pas sommeil cette nuit, mon ami. A tout moment j'ouvre ma porte et je scrute les ténèbres.

Je ne distingue rien devant moi, et je doute où passe ta route!

Sur quelle obscure rive du fleuve d'encre, sur quelle distante lisière de la menaçante forêt, à travers quelle perplexe profondeur d'ombre, cherches-tu ton chemin pour venir à moi, mon ami?

Troisième lettre à mon frère sans visage

Peut-être t'étonneras-tu de ne pas trouver dans les lettres que je t'envoie, une plaidoirie en faveur de l'homosexualité. Mais plaider serait reconnaître implicitement que nous sommes des coupables, tout au moins des suspects; admettre la légitimité des reproches qui nous sont adressés par nos adversaires. Non! je ne plaiderai jamais ici, car je n'admets absolument pas que l'on discute notre droit de vivre selon notre goût, de disposer de notre cœur, de notre corps comme il nous plaît.

Je n'écris ni pour convaincre, ni pour susciter des vocations. Au reste, tout a été dit déjà et tous les arguments ont été formulés de part et d'autre dans ce procès permanent, pour la plus grande confusion de ceux qui s'arrogent le droit de nous combattre au nom de leurs seules préférences.

C'est à toi, mon frère, que je m'adresse, dans le seul dessein de te réconcilier avec toi-même si tu es troublé ou inquiet; de libérer ta conscience; de te montrer les avantages que comporte notre vie. Tu peux te fier à moi, car j'ai pu mesurer, ayant longtemps vécu, les chances de bonheur qui nous sont offertes et n'appartiennent qu'à nous.

N'as-tu jamais pensé à notre liberté? . . .

Les unions dites «normales» n'ont garde de se fier à leur seul amour. Elles se sont de tout temps entourées de garanties légales, de lois et de règlements, qui, selon moi, sont du plus haut comique. Des époux légitimes se garottent mutuellement . . . Un homme qui prend femme assume

une charge financière minutieusement réglementée par devant notaire, dans des contrats ne tenant aucun compte des sentiments. Une femme qui prend un mari s'installe dans la fortune et prévoit pour son avenir les pensions alimentaires dans lesquelles sombrent les unions légitimes malheureuses . . .

Tout cela serait bel et bon, si l'on se bornait à protéger les droits des enfants, ces innocents qui n'ont pas demandé à naître et qui sont les fruits ordinaires du mariage. Il est légitime que leurs intérêts soient sauvegardés. Mais la loi ne s'en tient pas là et les époux sans progéniture ne se font pas faute de plaider l'un contre l'autre lorsque leur ménage a mal tourné.

Qu'on m'entende bien: je n'assimile en aucune manière tous les maris et toutes les femmes à ces exemples peu édifiants! C'est un beau spectacle que celui d'un couple harmonieux vieillissant dans la fidélité d'une tendresse indestructible. Je ne tomberai pas dans le travers de nos adversaires sexuels qui pensent détenir le privilège du bonheur. Mais j'affirme qu'il n'y a pas de mariage légitime sans amour et que les liens «légaux» n'ont aucune valeur. L'amour n'est point une affaire commerciale . . .

Plus on prend de précautions et plus on se condamne! Pauvres amours, que celles qui doivent s'abriter derrière des lois!

Pour nous, mon frère, rien de pareil. Nous n'avons nulle protection à attendre de la société, puisqu'elle ne nous reconnaît pas. Nous sommes magnifiquement libres. Lorsque notre choix a été bon, lorsque nous avons uni notre destinée à un être judicieusement choisi, nous connaissons nous aussi la joie de vieillir avec lui. Je conteste à quiconque le droit de le nier, car je pourrais citer des exemples que j'ai eus sous les yeux. Nous ne sommes liés que par les merveilleuses chaînes de l'amour.

Si notre choix a été mauvais, si nous nous sommes trompés, nous ne subissons aucune contrainte, l'argent ne vient rien salir.

Les mauvais ménages légaux laissent après eux mille ruines. Les nôtres se délient instantanément.

Prends conscience de la grandeur, de la noblesse, que nous confère ce privilège!

Car, plus un homme est libre, plus il a de devoirs. Je ne me laisserai jamais de le proclamer.

Tu tu crois désavantagé sur le plan social? Moi, je te crois privilégié. Je l'ai toujours pensé. Faudrait-il nous plaindre d'être astreints à plus de pudeur que ceux qui recherchent les femmes? . . . A plus de dignité, de fermeté dans les engagements mutuels? . . . Ce n'est pas mon avis.

Nous sommes les libertaires de l'amour. N'en profitons pas pour l'avilir ou le ridiculiser, mais bien pour le magnifier et le servir.

Et si tu es tenté de me répondre que trouver l'amour est difficile (ce qui est vrai hélas, pour tous les êtres humains, quelle que soit leur vocation sexuelle) dis-toi qu'aimer, ce n'est pas recevoir, c'est donner. Or donner ne dépend que de toi-même. Un cœur qui ne sait pas donner, ne recevra jamais la grâce sublime de l'amour. Le bonheur est donc en toi, non dans ton prochain. Sois inlassablement généreux et ta moisson sera belle!

Georges PORTAL.